

## **Appel aux dons 2011 : Agir contre la précarité énergétique, C'est également Agir contre le mal logement**

Cher(e)s ami(e)s,

Une famille est en situation de précarité énergétique lorsque les dépenses qu'elle consacre à l'énergie sont supérieures à 10 % de ses revenus. **En France, plus d'un tiers de la population ayant les plus faibles ressources est déjà dans cette situation.**



**Depuis plus de vingt ans, l'AVDL soutient les ménages en difficulté dans leurs démarches. Le coût des énergies ne**

**cessant d'augmenter, agir pour diminuer ces charges permet de lutter contre la précarité énergétique et donc de diminuer le coût global du logement dans le budget des familles.**

**A cet effet et depuis 2010, notre association distribue un kit « économies d'énergies » au moment de l'accès au logement des familles que nous accompagnons : trois ampoules à basse consommation, une prise multiple avec**

**interrupteur, deux mousseurs, un « stop douche » pour diminuer le débit d'eau, un thermomètre pour connaître la température dans son appartement et être acteur de sa consommation. Un livret accompagne le kit et délivre quelques astuces à appliquer au quotidien pour réduire sa facture énergétique. Grâce à votre soutien, plus de 120 kits ont été distribués gratuitement !**

### **Le saviez-vous ?**

- Remplacer les 5 lampes les plus allumées de la maison par des lampes « basse consommation » génère jusqu'à 80% d'économies sur l'éclairage qui absorbe près de 15% de l'électricité domestique.
- La veille représente parfois 95% de la consommation annuelle d'un appareil.
- Chaque Français consomme 150 litres d'eau par jour, principalement sur deux postes : les WC et les baignoires ou douches.
- 1°C de plus dans le logement représente 7% de la facture de chauffage. Dans un logement mal isolé, cette tendance sera accentuée

**Depuis juillet 2011, afin d'optimiser la mise à disposition de cet équipement, les kits sont installés par une personne formée à l'accompagnement aux économies d'énergie.**

**Le coût d'achat d'un kit est de 35 €.**

**En nous soutenant, vous agirez concrètement pour diminuer les charges d'énergies dans le budget de ces familles et participerez à la prévention des phénomènes de précarité énergétique.**

Pio GAVEGLIA  
Président

Sylvain CAMUZAT  
Directeur

**Vous pouvez déduire 66 % de votre don directement de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 35 € ne vous coûte que 12 €. Nous vous ferons parvenir à cet effet un reçu fiscal.**

## Je soutiens le projet kit « Economies d'énergies »

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Adresse mail : ..... Téléphone : .....

### Je soutiens le projet kit « Economies d'énergies » en finançant :

- Un kit économies d'énergies (35 €)
- Deux kits économies d'énergies (70 €)
- Trois kits économies d'énergies (105€)
- Autre montant..... €

### Je soutiens l'action de l'AVDL par un don régulier :

- Je souhaite être prélevé le 5 de chaque mois de ..... € au profit de l'AVDL, compte CCP 0391610L038. A cet effet je joins un RIB

Signature :

### Si ce n'est déjà fait, j'adhère à l'AVDL pour 2011 :

Adhésion :     5 € (bénéficiaire RSA)     10 €     25 € (soutien)

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal

**Rappel : vous pouvez déduire 66 % de votre don directement de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don (et/ou une adhésion) de 35 € ne vous coûte que 12 €.**

**Par avance, merci de votre confiance et de votre aide !**

Bulletin à renvoyer à :

AVDL

277 rue du 4 août

69 100 Villeurbanne

**Des personnes de votre entourage partagent nos convictions,  
sont intéressées par nos actions ?**

**Cet appel aux dons n'a pas besoin d'autorisation pour circuler librement !  
(téléchargement sur [www.avdl.fr](http://www.avdl.fr))**